



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Le point de vue d'un agriculteur sur le plan de modernisation et d'équipement

H. Romon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Romon H. Le point de vue d'un agriculteur sur le plan de modernisation et d'équipement. In: Bulletin de la Société française d'économie rurale. Volume 4 N°3, 1952. Compte rendu des réunions de travail des 9 et 10 mai 1952. pp. 82-86;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1952.1287>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_1146-9374\\_1952\\_num\\_4\\_3\\_1287](https://www.persee.fr/doc/ecoru_1146-9374_1952_num_4_3_1287)

---

Fichier pdf généré le 09/05/2018

# LE POINT DE VUE D'UN AGRICULTEUR SUR LE PLAN DE MODERNISATION ET D'ÉQUIPEMENT

par M. H. ROMON,

*Agriculteur, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Lille*

Il semble qu'il serait un peu vain d'isoler quelques chapitres du Plan, les agriculteurs en l'occurrence, pour un examen qui ne pourrait donner qu'une idée partielle et peut-être fautive.

Il faudrait d'abord rappeler le préambule promoteur du Plan, à la lumière de la situation économique et financière présente ; ce serait un peu long et peut-être féroce. Contentons-nous de rappeler son idée directrice, exprimée sans détour par M. Monnet dans une déclaration faite naguère à la Presse américaine : « doubler la production française de l'acier ; renforcer l'industrie lourde en prélevant, grâce à la motorisation, 1.500.000 travailleurs sur l'agriculture ».

J'avoue avoir eu le souffle coupé en entendant cette déclaration sur les antennes américaines. Qui était Jean Monnet ? Qui l'avait chargé d'établir un Plan ? De qui ou de quoi tenait-il l'assurance que son Plan serait adopté et appliqué ?

Cette adoption me paraissait invraisemblable. La France est pauvre en charbon et je pensais que l'Europe occidentale devait se préparer à subir un repli, du fait de l'industrialisation rapide de pays longtemps voués à l'agriculture. Ne vient-on pas de voir l'Argentine importer du blé ; l'Australie, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande fermer partiellement leurs portes aux produits industriels britanniques ?

D'autre part, la coupure s'affirmait entre « les deux Europes » de Delaisi, ce qui oblige à repenser sur d'autres données « l'Europe économique » de cet esprit magnifiquement lucide qu'était Navachine.

Ces brèves considérations m'amènèrent à trouver dangeusement folle l'idée directrice du Plan. Plus que jamais, je pense que cette Europe réduite doit soigner son agriculture pour réduire sa dépendance alimentaire et trouver, par elle, le maximum de produits primaires.

M. Monnet ignorait-il que, si notre sous-sol est pauvre en charbon, notre sol offre de très larges possibilités ? Il le semble. Il fallait, d'autre part, ignorer beaucoup de choses pour faire tel calcul un peu extravagant dont le résultat s'écrit : un tracteur = tant d'hommes.

On sait que dans sa forme définitive, le Plan a réduit à 900.000 le nombre de 1.500.000 primitivement prévu par son Père. Sans doute s'est-on aperçu que ce nombre était fou. Avant même qu'on eût

songé à faire l'inventaire des ressources humaines et matérielles du pays, il suffisait de parcourir nos campagnes pour constater que l'âge moyen des travailleurs agricoles était nettement plus élevé que celui des travailleurs des autres secteurs. La situation n'a pas changé, au contraire, trop d'hommes, dépouillés de leur épargne, étant obligés de prolonger leur activité au delà des limites raisonnables. Plus que jamais l'agriculture a besoin d'un rajeunissement de ses éléments humains.

Après cette brève rétrospective, voyons les résultats d'ensemble. Pour ne pas être accusé de pousser le tableau au noir, je passerai la parole à M. le Président du Conseil E. Faure : « Notre pays connaît un véritable drame économique ; nous sommes devenus très pauvres en devises... ». Quelques semaines après, c'était un nouveau drame, celui des Finances publiques.

C'est ainsi que M. Edgar Faure avait été appelé à prononcer d'étranges paroles, en un congrès d'agriculteurs : « Il faut que nous soyons d'accord pour sauver la chance française et pour que cette chance soit vraiment la chance du monde. Ce sera aux agriculteurs, vieille infanterie de la République, d'accomplir l'essentiel de ce devoir ».

Négligeons ce que cette phrase peut avoir d'obscur, de grandiloquent et même de vexant pour un paysan. Il en reste un aveu officiel : on ne compte plus sur l'acier et l'industrie lourde pour sauver la chance française, mais on en appelle à cette bonne vieille infanterie, hier encore bafouée, dont on jugeait les effectifs scandaleusement gonflés. Il reste qu'un chef de gouvernement a désavoué l'idée directrice du Plan et proclamé l'échec d'une politique économique, celle du Plan.

« Chance du monde » est beaucoup dire. Contentons-nous de parler d'une chance de la France, son agriculture, qu'a méconnue le Père du Plan, comme il a méconnu que l'Europe avait dépassé le stade de l'expansionnisme industriel, qui lui a valu quelques guerres d'où elle n'est pas sortie grandie ni plus riche.

Mais que peut-on sérieusement attendre d'une agriculture brutalement amputée d'un petit million d'éléments jeunes, car sous la pression d'une politique asphyxiante, ce ne sont pas les vieux qui partent, mais les jeunes ? Qu'on me cite une autre branche d'activité à qui on ait demandé de se mo-

derniser, tout en se dépouillant de ses jeunes éléments.

On découvre là une des contradictions du Plan. Il y en a une autre, voisine, à moins qu'elle ne soit un piège, c'est d'avoir poussé le monde agricole aux investissements, alors que la politique qui devait provoquer le départ des jeunes ne pouvait manquer de rendre pratiquement impossible l'amortissement réel de la plupart des ces investissements.

Et comment ne pas signaler ici, quoique le Plan ne puisse en être tenu responsable, une troisième contradiction ? On a prétendu faire une politique d'investissements tout en décourageant l'épargne et ce qui est peut-être plus grave, l'esprit d'épargne. Le Plan lui-même n'est qu'en partie responsable (exactement dans la mesure où il détermine une politique) de certaines prodigalités, allant d'importations utiles (ou asphyxiantes) de biens de consommation aux gaspillages en matière d'investissements.

J'ai parlé de gaspillages dans les investissements. Précisons que tous ne sont pas soumis au contrôle du Plan ; ceux des Ponts-et-Chaussées, par exemple, y échappent. Les travaux de la Cour des Comptes et en ce qui concerne l'Union Française, les rapports présentés au Congrès de Marseille des Chambres de Commerce méditerranéennes, font frémir. Tous ont ceci de commun qu'ils ont été financés par les derniers publics. Un de mes amis, qui a quelques attaches avec le Commissariat du Plan, m'a souvent dit que le planisme était une assurance contre le gaspillage. Hélas !

Dans ces travaux, on a naturellement omis les menues erreurs qui ont dû être commises dans la modernisation de nos fermes. Contentons-nous de sourire à la pensée de quelques motorisations peu rationnelles qui n'ont pas mis la monnaie en péril, ni épuisé les ressources du Crédit Agricole, (qui s'est bien gardé d'intervenir dans ces cas).

Il y a plus à dire de l'équipement, dit collectif, de l'agriculture.

Le « froid » a été un mot-clé, capable d'ouvrir les portes les mieux défendues. Je me demande si notre pays, dont les dimensions maxima sont de 250 lieues, a besoin d'un équipement frigorifique comparable à celui des Etats-Unis.

Avec bien d'autres, je me suis demandé si on n'allait pas trop loin dans les investissements « laitiers ». A cette question, M. le Ministre Laurens a donné une réponse en nous invitant à engraisser des veaux. Réponse doublée d'un aveu : on ne saurait, en effet avouer plus gentiment qu'on a eu tort de sacrifier la production de la viande à celle du lait. A quand la réhabilitation officielle de la production de la viande, toujours suspecte de la IV<sup>ème</sup> République, qui a abusé des slogans tels que lessiveuses et coffres-forts à quatre pattes.

La situation apparaît plus grave pour l'équipement « fruitier ». Il y a plus de deux ans si je ne me trompe, que des Coopératives ont demandé des délais pour amortir leurs prêts, ce qui s'explique aisément,

car on pourrait citer des réalisations fort discutables. Des investissements sont follement excessifs et on a parfois perdu complètement de vue le souci de leur rentabilité.

Mais il importe surtout de signaler la confusion qu'on a établie entre le secteur agricole et les secteurs voisins. A la fin de février, dans une réunion agricole tenue à Arras, j'ai entendu le représentant du préfet dire en substance : « Pourquoi vous plaindre, quand l'agriculture a reçu tant de milliards pour s'équiper et se moderniser ? »

Cette phrase devait venir et elle viendra encore. Aussi est-il indispensable d'établir une discrimination entre les crédits au secteur agricole et ceux attribués aux secteurs voisins.

Il n'y a pas que l'industrie des engrais à bénéficier de crédits à l'agriculture ; ports de mer, grandes villes, bourgs miniers, épiceries en gros, en ont également profité.

On se plaint depuis longtemps de l'incommodité des Halles de Paris. Je m'étonne que l'on ait pas encore songé à financer leur déplacement au moyen des crédits à l'agriculture. Je plaisante à peine.

Il y a quelques semaines, un teilleur de lin me disait que l'équipement « filature » ne correspond plus à l'équipement « teillage ». Et de m'interroger sur l'aide éventuelle du Crédit Agricole pour monter une coopérative agricole de filature. Avec l'ombre d'un sourire, je lui répondis : « Je ne connais pas de précédent, mais pourquoi pas ? »

Quoi qu'il en soit, il reste que le Crédit Agricole n'a rien à gagner dans l'opinion agricole à être mêlé à certains financements extra-agricoles par le jeu des prêts à caractéristiques spéciales. Le paysan tient à ce que le Crédit Agricole soit et reste la banque de l'agriculture ; et il a parfaitement raison.

Nos Caisses régionales ne sont pas engagées dans ce genre de prêts. Par contre, elles le sont dans les prêts aux Coopératives agricoles, prêts qui existaient avant l'avènement du planisme, car, aussi étonnant que cela puisse paraître aux jeunes, on a fait de l'équipement avant qu'il y eût un Plan...

La planification a valu à nos Caisses régionales (je ne suis pas qualifié pour parler de la Caisse nationale) quelques complications et pas mal d'ennuis. Très humainement, des dirigeants de coopératives ont cru que l'inscription d'un projet leur permettrait de passer, sans autre formalité, au guichet de la Caisse de leur région pour toucher le montant du crédit, la Caisse n'ayant en sa possession ni documentation, ni notification.

Des difficultés ont surgi, qui donnèrent lieu à une mise au point par M. le ministre Pflimlin. Celui-ci admit que les Caisses Régionales gardaient le droit, un moment contesté, d'être mises en possession du dossier réglementaire, d'examiner l'affaire sous son aspect financier et de s'assurer des garanties.

Ce minimum parut une brimade à certaines coopératives, quoiqu'à dire vrai il soit insuffisant. Il peut arriver qu'une situation financière ne soit pas

saine, ou encore que la rentabilité, voire l'utilité de l'opération envisagée, apparaissent très douteuses. Il est à peine utile de vous dire que, dans ces conditions, les garanties que peut prendre une Caisse Régionale pourraient être fort illusoires. On s'est rendu compte qu'une seconde correction devait être apportée. Il a été admis que les Présidents de Caisses Régionales siègent dans les Comités régionaux ou départementaux et que la Caisse Nationale ait un représentant dans toutes les commissions nationales.

Souhaitons que les uns et les autres aient les moyens de procéder à un examen approfondi des dossiers en cours d'instruction.

Messieurs, vous savez que le Crédit Agricole a été pris à partie de deux côtés. On lui a reproché des investissements contestables ou aventureux. D'autre part, on lui a reproché ce qu'on a appelé ses exigences en matière de garanties. Etant de la maison, je ne puis, sans vous faire justement sourire, dire que tout est parfait au Crédit Agricole.

Il faut tout de même savoir qu'avec le système en vigueur, ni la Caisse nationale, ni les Caisses régionales n'avaient à être juges de l'utilité ou de la rentabilité d'un investissement planifié. Elles risquaient de soulever une tempête si elles exprimaient une réserve ou si elles s'apercevaient que le crédit visait plutôt à un renflouement qu'à un équipement.

Je m'excuse, Messieurs, de m'être attardé sur ce point, évidemment secondaire, mais cependant important, car il fallait situer les responsabilités.

Cependant, mieux vaut ramener le débat à un étage supérieur. Si M. Faure a pu parler de drame économique, si son successeur s'est trouvé aux prises avec un drame financier, on ne se prive pas ailleurs de récriminer contre la frénésie fiscale, qui alourdit les prix, avilit la monnaie et rend notre production difficilement vendable. C'est là que se recrutent ceux qui appellent de leurs vœux une réforme fiscale, qu'ils confondent naturellement avec l'allègement de leurs impôts. Il arrive qu'ils soient pas à une contradiction près et réclament, par ailleurs, en leur faveur les secours financiers de l'Etat.

C'est avec raison que M. Rampon, trésorier-payeur-général à Lille et directeur honoraire aux Finances, leur a dit en substance : « La réforme fiscale ne peut donner grand chose dans un pays où les budgets nationaux sont enflés par le financement des investissements et des charges militaires ».

Ce disant, M. Rampon a touché le fond du problème et fait penser aux fameux choix de Mendès-France. Si les charges militaires sont ici hors de discussion, il n'en est pas de même des investissements.

Le Plan nous a valu une expérience fort instructive d'investissements à coups d'épargne forcée, c'est-à-dire de fiscalité. Il devait accroître le revenu national par une meilleure productivité. Il a contribué à mettre le franc en péril et à alourdir nos prix, deux aspects du même phénomène.

Cependant, Messieurs, il y a un point sur lequel la réussite fut complète et indiscutable. Nous avons vu ce qu'on peut obtenir avec une propagande bien faite. L'unanimité qui s'est manifestée pour l'adoption du Plan ne tient-elle pas du miracle ?

Elle a fait du Plan un mot « tabou », sinon séducteur. Mots « tabou » également l'équipement, la modernisation, la productivité, nouvelle religion de l'ère scientifique. Choses sérieuses qu'on a ridiculisées en les utilisant à tort et à travers.

C'est ainsi qu'on a mué en prophètes des Economistes qui n'en demandaient pas tant et se contentaient de chercher à voir clair dans le domaine fort obscur de la science économique.

Ce fut le cas de M. Fourastié, dont on a omis de citer telle phrase, qui méritait un meilleur sort, par laquelle il nous prévenait que « pour maintenir son rang, la France devait accomplir un effort considérable de travail et d'épargne ». On a préféré faire croire aux sortilèges du progrès technique, de l'organisation, de l'équipement, du planisme, et j'en passe...

Mais il est surtout inexplicable que nos planistes français n'aient pas longuement médité une autre phrase du même auteur : « La science économique n'est encore qu'une hypothèse en cours d'élaboration... Elle n'a pas pour objet de décrire ce que les hommes doivent faire... ».

C'est pourtant forts de cette « hypothèse en cours d'élaboration » que nos bons planistes ont cru pouvoir dire aux hommes ce qu'ils doivent faire...

Aussi comprend-on que M. Fourastié ait prévu les erreurs. « Il ne faut pas se dissimuler que tant que la science économique ne sera pas formée, la planification sera sujette à de graves erreurs ».

Ma formation m'inclinerait aisément à faire de cette phrase remarquable la conclusion de cet exposé, si l'on pouvait se contenter d'une conclusion d'ordre philosophique, alors que le planisme pose des problèmes d'un tout autre ordre.

Ce n'est pas une conclusion, mais une constatation, que dans une démocratie l'épargne forcée relaie bien mal l'épargne libre. Le système nous a fait perdre à peu près tout ce qui constitue les bases d'une économie saine et accrédité cette idée meurtrière que l'Etat est une providence... intarissable. On a voulu bâtir sur l'inflation, ce qui ne pouvait rien donner de solide et moins encore procurer aux foules le mieux-être abondamment promis par nos planistes pour faire accepter leur plan.

Cette constatation entraîne une conclusion d'ordre politique qu'il est permis de formuler et fait penser, une fois encore, au fameux choix.

Comme tous les autres, le Plan qui nous occupe est un plan d'industrialisation, ce qui explique que l'agriculture n'ait pas été rangée dans les activités de base et qu'on ait surtout pensé à elle pour fournir des travailleurs à d'autres secteurs. Il a pourtant fallu que les milieux agricoles s'y intéressent.

Pour l'asseoir dans un pays comme le nôtre, il

eût fallu une réussite éclatante de l'expérience planiste qui s'achève. Ne craint-on pas la clarté et le débat devant l'opinion publique ? N'essaiera-t-on pas de la prolonger par une sorte de « tacite reconduction », dans la mystérieuse clandestinité des bureaux, à coups de décrets pris sans débats ?

Je suis très mal placé pour préjuger des intentions planistes. Tout au plus pouvons-nous souhaiter que cesse la « clandestinité » qui n'est valable que sous l'oppression ennemie.

Après Mendès-France, on parle beaucoup de « choix ». Il est cependant un domaine où il n'y a pas de choix. Un article est paru dans la Vie Française sous le titre suggestif : « Bâtir selon son porte-monnaie ».

Souhaitons que désormais notre pays ne prétende plus bâtir au mépris de son porte-monnaie. Ce serait choisir la voie qui mène au néant, en dépit des Plans.

## DISCUSSION

**NOTE DE LA REDACTION.** — Ce compte rendu a été rédigé à partir des résumés écrits remis par les personnes ayant participé à la discussion. Dans le cas où ceux-ci ont fait défaut, la Rédaction s'est efforcée de reconstituer l'essentiel de l'intervention à partir de notes prises en séance. La Rédaction s'excuse à l'avance des erreurs qui auraient pu se glisser dans son texte.

**M. Rolland.** — L'inscription au programme de cette journée d'étude d'un rapport sur les difficultés d'exécution du Plan Monnet laissait espérer un examen critique des plus utiles pour guider les corrections, toujours nécessaires, dans la poursuite d'un effort humain quel qu'il soit.

Le rapport de M. Romon, que nous venons d'entendre, ne me donne pas entière satisfaction, car j'y ai cherché sans succès la note constructive que j'espérais : après quelques critiques de détail, j'ai eu même y trouver un rejet presque catégorique de l'idée même d'intervention planifiée dans le domaine de l'économie agricole.

Ferrière, je pense, ne peut contester qu'au lendemain de la guerre 1949-1945 il était légitime que l'Etat intervienne dans la réorganisation de l'économie du pays ; et le fasse après une étude méthodique et en fonction d'un programme d'ensemble.

Ceci dit, l'étude critique du Plan Monnet dans une réunion de personnalités qui s'intéressent à l'économie rurale ne serait-elle pas plus intéressante si elle se développait autour des questions suivantes ?

1° La charpente générale du plan réalise-t-elle un équilibre raisonnable entre les diverses branches de l'activité nationale ? L'agriculture y a-t-elle la place qu'elle devrait y tenir ? sinon, quel autre équilibre faut-il suggérer ?

2° Les objectifs définis dans le détail pour l'agriculture sont-ils conformes aux nécessités de l'économie nationale, aux justes aspirations du monde rural ? Sont-ils raisonnables du point de vue technique, économique et social ?

3° Les moyens d'intervention prévus par le plan sont-ils adaptés aux objectifs définis ? Je pense ici à ce qu'on peut appeler les leviers de commande de l'économie : interventions directes telles que les contingentements, indirectes par l'action sur les prix, les subventions, le crédit, la fiscalité, la vulgarisation, etc... L'usage en est-il prévu à bon escient, dans un souci d'efficacité et de bonne gestion des deniers publics ?

4° Enfin, passant à la critique des exécutants, en allant du plus haut responsable au sein du Gouvernement au plus modeste membre des commissions départementales, bien des questions se posent encore : les mécanismes d'intervention sont-ils maniables et bien maniés ? Les commissions diverses ont-elles le moyen d'intervenir utilement ? Le font-elles ? Les procédures sont-elles assez souples et assez rapides pour ne pas être une entrave au lieu d'une aide aux réalisations ?

**M. Romon.** — Sur un point, je ne saurais être d'accord avec M. Coquery ; celui-ci estime qu'il sera temps de songer à l'expansion des débouchés quand on aura atteint les objectifs de production. Mais, ça et là, on a déjà constaté l'encroûtement avant même que ces objectifs aient été atteints, ce qui a obligé à prendre certaines mesures auxquelles le Crédit Agricole n'a pu rester étranger.

**M. Dumont.** — En ce qui concerne le premier point, je crois qu'il faut reconnaître que l'agriculture moderne ne peut se concevoir sans une solide base industrielle. La place accordée au secteur agricole dans l'ensemble du Plan ne semble donc pas anormale. Je suis aussi en désaccord avec M. Romon en ce qui concerne la notion même de Plan. Nous n'avons jamais été dans une économie planifiée : tout au plus, dans une économie orientée. Il y a eu des erreurs, des investissements inutiles, mais les investissements du secteur libre comportaient une part bien plus importante de gaspillages (dépenses de luxe, prolifération commerciale). S'il n'y avait pas eu contrôle des changes, n'y aurait-il pas eu encore plus d'importations de luxe ?

Les objectifs du Plan dans le secteur agricole sont probablement articulaires sur deux points principaux. Les possibilités de développement de la production fourragère par le labour (c.f. plan Wahlen ou politique agricole anglaise) ont été sous-estimées. En outre, l'accroissement des débouchés n'a pas été obtenu par une politique de subvention de la consommation.

**M. Voisin.** — Quelque agriculteur, je ne pense pas que l'on pouvait éviter de consacrer une part prédominante des crédits d'investissements aux industries de base. Il faut augmenter la production d'acier pour fabriquer des tracteurs. Par contre, la primauté donnée à l'azote me semble une erreur, de même que l'exportation de scories, engrais de fond par excellence. En raison de la situation internationale, il faut avant tout maintenir la fertilité de nos sols. D'où l'intérêt du marnage et de l'épandage de scories, qui constituent des réserves pour l'avenir.

**M. Couder.** — Le Plan a eu de la difficulté à fixer des objectifs de production, car il manquait de données statistiques de base. Il faudrait pouvoir exécuter le recensement de l'agriculture pour savoir où nous allons.

**M. Cépède.** — Je voudrais répondre à la critique de clandestinité faite au Plan Monnet. Dans chacun des plans — et j'en compte au moins deux fois quatre — car les investissements ne sont pas tout le plan et chaque fois qu'il y a plan

d'investissements il y a un plan plus général qui comporte d'autres dépenses que du Fonds de Modernisation — il y a consultation large et non clandestinité. Dans le Plan 1946-50, qui était le premier, il n'y avait d'investissements prévus que dans les industries d'amont. Les autres travaux prévus par les Commissions de Modernisation — où la profession était représentée — comportaient des dépenses budgétaires de vulgarisation et d'enseignement qui n'ont pas été faites. Le Plan 1948-52 fut aussi préparé avec l'aide de la profession et réalisé grâce aux travaux des Comités agricoles régionaux et des Commissions d'investissements du Conseil Supérieur de l'Agriculture, où la profession était représentée dans les unes comme dans les autres. Le Plan 1948-52 se différencie du précédent en ce que les investissements n'étaient pas prévus seulement dans les industries d'amont mais encore dans les industries d'aval et dans l'agriculture elle-même. Cependant le Plan 1948-52 ne prévoyait pas d'investissements au titre du Plan, dans les services publics ruraux — ce du moins le peu qui était prévu, pour l'électricité par exemple, avait pour but le renforcement des réseaux en vue de l'utilisation du courant force. Ce n'est pas qu'on négligeait l'amélioration des conditions de vie des ruraux, mais on pensait pouvoir continuer à compter sur les méthodes anciennes d'équipement rural (avances du Trésor à la C.N.C.A. et au Crédit Financier). C'est d'ailleurs là ce qui amène à parler d'un nouveau Plan en 1949 car, à partir de cette date, on a supprimé les avances du Trésor et mis l'équipement des collectivités rurales à la charge du F.N.M.E. Le résultat a plutôt été une défection qu'une addition aux disponibilités du Plan. Le quatrième Plan est ce que, chaque année, on a établi, compte tenu des crédits mis à la disposition de l'agriculture.

En ce qui concerne les industries d'aval, je voudrais ajouter à ce qu'a dit M. Coquery qu'elles ne sont pas seulement indispensables pour écouler une production, mais qu'elles sont souvent la condition essentielle de la modernisation de celle-ci.

Pour juger des réalisations, il faut tenir compte des incohérences entre les programmes, selon qu'ils dépendaient du F.N.M.E. (et alors ils ont été plus ou moins partiellement réalisés), ou du budget, et alors ils n'ont pas été du tout suivis d'effet). L'incohérence est choquante dès que l'on parle de Plan mais elle est un fait entre la politique prévue par le Plan et celle suivie non seulement en matière budgétaire, mais encore en matière économique et financière (prélevement Mayer, par exemple).

Je voudrais encore parler du rôle du Crédit Agricole dans les investissements extra-agricoles. Ce n'est pas une exception à des habitudes anciennes. L'Etat utilise le Crédit Agricole comme canal pour des prêts extra-agricoles faits en dehors des membres des caisses parce que c'est le canal le plus efficace et le moins coûteux. Bien entendu, dans ce cas, il ne s'agit pas des ressources propres du Crédit Agricole qui, elles, peuvent et doivent être réservées à ses membres.

**M. Bernard.** — En ce qui concerne l'exécution du Plan, je voudrais m'élever à nouveau contre le principe de la « chasse gardée ». Au moment où l'on nous parle de l'heureuse extension des villages-témoins, une lutte vaine mais nette s'instaure pour savoir qui en sera l'animateur exclusif. Pour réussir, il faut utiliser toutes les volontés et toutes les compétences. Il n'y en a pas trop.

**M. Browne.** — M. Coquery semble trop sévère pour l'importation des tracteurs et machines agricoles. Elle est indispensable comme stimulant et comme complément de la production française.

Elle est souhaitée par les agriculteurs qui, bien souvent, préfèrent différer l'achat d'un tracteur français disponible et attendre de pouvoir obtenir des devises pour payer un engin allemand, américain ou anglais. N'oublions pas que les trois pays en question ont une industrie du tracteur bien supérieure à la nôtre. Enfin, vouloir se passer de l'importation, c'est rendre impossible la solution du problème des « contre-parties industrielles » que posera la future communauté européenne de l'agriculture. L'Allemagne n'acceptera pas de s'engager à prendre nos excédents de blé ou de viande si nous ne garantissons pas des débouchés à ses fabrications traditionnelles de tracteurs et machines agricoles.

**M. Bouget.** — Je crois que M. Coquery est trop vite satisfait des résultats du Plan dans le domaine spécifiquement agricole. Très justement, il divise son action en deux aspects: l'action pour les agriculteurs — et il en a souligné lui-même l'insuffisance — et l'action sur les exploitations agricoles. Il faut bien dire que, sur ce dernier point, nous devons constater un échec.

Remembrement : on a terminé 700.000 à 1.000.000 d'ha. C'est ce que l'on devait faire en un an. Drainage : le Plan avait prévu 600.000 ha en dix ans, soit 60.000 par an. On me dit que l'on a fait 2.000 ha par an. On a importé quatre machines à drainer et on les utilise mal, alors que le Plan en prévoyait 200.

Engrais : un rapport récent de l'Association pour l'emploi des engrais indique qu'au sud d'une ligne approximative Caen - Blois - Auxerre - Charleville, la consommation d'engrais est égale ou en baisse pour rapport à 1938-1939. Amendements : le Plan prévoyait 4.000.000 de tonnes de chaux épandues par an. En 1950, la consommation a été à peine d'un million de tonnes. Le développement du mariage, qui ne peut plus se faire dans le cadre des entreprises, exigerait des mesures énergiques qui ne sont pas prises.

Désherbage : un communiqué récent du Ministère de l'Agriculture indique que l'emploi des désherbants pourrait augmenter de 15 à 20 millions de quintaux notre production de blé, mais il ne nous dit pas combien d'agriculteurs sont les traitements nécessaires.

**M. Romon.** — Je suis d'accord avec M. Browne : le problème des débouchés domine celui des investissements et de la production. Il faudra acheter à l'Allemagne si l'on veut y exporter. Il y a donc contradiction entre l'autarcie industrielle du Plan Monnet et la politique d'expansion agricole.

**M. Coquery.** — Si l'on a insisté sur l'industrie de l'azote, plus que sur les phosphates, c'est que la production de scories s'est accrue automatiquement du fait de l'action sur la sidérurgie alors que, pour l'azote, il fallait des crédits spéciaux.

En ce qui concerne les critiques faites sur la politique en matière de tracteurs, il faut souligner qu'une partie des investissements a été employée à la fabrication de tracteurs de type américain. Ces petits tracteurs sont très appréciés en France et dans d'autres pays d'Europe.

Je suis d'accord avec M. Cournier sur l'insuffisance des recherches économiques et statistiques de base. Aux Pays-Bas, une organisation commune à l'Etat et aux organisations professionnelles emploie 180 chercheurs à des études dans ces domaines.

Enfin, n'oublions pas que l'action dans les entreprises agricoles elles-mêmes est commandée par l'efficacité des efforts de vulgarisation. Or, la vulgarisation n'est pas financée par le F.N.M.E., mais par le budget.